



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de La Pêche

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Pêche tenue le **3 décembre 2020 à 19 h 30** par vidéoconférence. **Arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 et Arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020**

Présidée par le maire Guillaume Lamoureux

Sont présents

M Réjean Desjardins, conseiller
M. Michel Gervais, conseiller
M. Francis Beausoleil, conseiller
Mme Carolane Larocque, conseillère
Mme Pamela Ross, conseillère
M. Claude Giroux, conseiller
M. Richard Gervais, conseiller

Sont aussi présents

M. Marco Déry, directeur général et secrétaire-trésorier
Mme Sylvie Loubier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe
Évelyn Kayoungha, agente aux communications

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Cette séance a été dûment convoquée selon les formalités prévues au Code municipal du Québec;

Le Maire Guillaume Lamoureux, président de l'assemblée, ayant constaté qu'il y a quorum, déclare l'assemblée ouverte; il est 19 h 30.

Auditoire : il y 7 participants.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

20-338

Après lecture de l'ordre du jour par M. le Maire Guillaume Lamoureux

IL EST PROPOSÉ PAR Carolane Larocque
APPUYÉ DE Richard Gervais

ET résolu que ce conseil municipal adopte l'ordre jour.

Adoptée à l'unanimité

Appel d'offres 2020-SOU-320-032, travaux de déneigement et de déglacage municipal – Secteur 1

20-339

Considérant qu'un appel d'offres a été publié sur le Service Électronique d'Appel d'Offres (SEAO) en septembre 2020 pour des travaux de déneigement et de déglacage municipal pour le secteur 1;

Considérant que la Municipalité a reçu, à la suite de l'appel d'offres publié, les soumissions suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------|
| • Ray A. Thompson camionnage Ltée | 2 321 295,50 \$ plus taxes |
| • 4063538 Canada Inc. | 6 975 000,00 \$ plus taxes |



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de La Pêche

Considérant qu'à la suite d'une analyse des soumissions reçues, le plus bas soumissionnaire conforme est la compagnie Ray A. Thompson camionnage Ltée pour une somme de 2 321 295,50 \$ plus taxes;

Considérant que le contrat est pour une durée de trois (3) ans avec la possibilité d'un renouvellement de deux (2) ans;

Considérant que le contrat débute plus tardivement que prévu pour la saison 2020-2021 et qu'un ajustement monétaire devra être apporté conformément au contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Desjardins
APPUYÉ PAR Pamela Ross

ET résolu que ce conseil municipal octroie le contrat pour les travaux de déneigement et de déglacage municipal pour le secteur 1 (no 2020-SOU-320-032) à la compagnie Ray A. Thompson Camionnage Ltée, et ce à partir du 6 décembre 2020 jusqu'au 10 avril 2023, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans.

Qu'un ajustement des clauses monétaires sera apporté en fonction du début réel des travaux de la première année contractuelle.

Autorise le maire ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer pour et au nom de la Municipalité de La Pêche, tous les documents nécessaires, à la mise en œuvre de la présente résolution.

Que les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-330-00-443, Enlèvement de la neige – Contrat.

Le conseiller M. Michel Gervais demande un vote :
Sont pour Claude Giroux, Pamela Ross, Richard Gervais, Carolane Larocque, Réjean Desjardins, Francis Beausoleil
Est contre : Michel Gervais

Adoptée à la majorité

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 38 et se termine à 19 h 57.

M. Thierry Boyer

Mme Geneviève Joannis

M. Pierre Lebel

LEVÉE DE LA SÉANCE

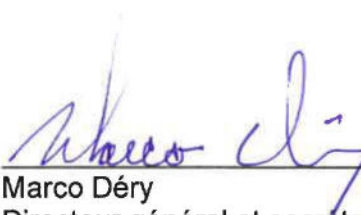
20-340

IL EST PROPOSÉ PAR Guillaume Lamoureux
APPUYÉ DE Richard Gervais

ET résolu que la séance de ce conseil municipal soit levée à 19 h 57.

Adoptée à l'unanimité


Guillaume Lamoureux
Maire


Marco Déry
Directeur général et secrétaire-trésorier